

Prêt à la Création d'Entreprise (PCE)

AGIR
POUR
REUSSIR
www.artisanat.fr

J'entreprends
en Bourgogne®

Bénéficiaires

Les entreprises personnes physiques ou morales, pour tout secteur d'activité sauf agriculture (dont entreprises en espaces verts), intermédiation financière et promotion ou location immobilière :

- En phase de création (moins de trois ans) ; la création s'entend « ex-nihilo » ou par reprise de tout ou partie d'un fonds de commerce existant, à l'exclusion tant de la reprise d'une entreprise en redressement ou en liquidation que de la simple reprise d'éléments d'actifs de ce même type d'entreprise.
- Ayant un N° SIREN attribué.
- N'ayant pas encore bénéficié d'un financement égal ou supérieur à 2 ans.

Pour quels financements ?

Le P.C.E. finance en priorité les besoins immatériels de l'entreprise : constitution du Fonds de Roulement, les frais de démarrage tels les frais commerciaux et la publicité.

Il doit obligatoirement être accompagné d'un concours bancaire à plus de 2 ans d'un montant minimum de 2 fois le montant du PCE [1 fois le montant du PCE en Zone Urbaine Sensible (ZUS)].

Le budget global du projet ne doit pas excéder 45 000 €.

Montant et caractéristiques

Le P.C.E. est compris entre 2 000 et 7 000 €.

Le taux du PCE est fixé le jour du décaissement en fonction du taux des emprunts d'Etat à 5 ans.

Le remboursement s'effectue sur 5 ans : un différé de 6 mois est accordé, suivi de 54 échéances mensuelles constantes.

Le PCE est accordé sans garantie ni caution personnelle. OSEO délègue la décision d'octroi du PCE à la banque.

Le prêt bancaire d'accompagnement peut être garanti jusqu'à 70% par OSEO.



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région
Bourgogne

En savoir plus : Les sections de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne

Section Côte-d'Or

65-69 rue Daubenton - BP 37451
21074 DIJON Cedex
Tél. : 03.80.63.13.53
Fax : 03.80.36.27.87
Mail : accueil@cma-21.fr

Section Nièvre

18 rue Albert 1er - BP 40
58027 NEVERS Cedex
Tél. : 03.86.71.80.60
Fax : 03.86.59.05.45
Mail : contact@cma58.fr

Section Saône et Loire

185 av. Boucicaut - BP 10052
71103 CHALON/SAÔNE Cedex
Tél. : 03.85.41.14.41
Fax : 03.85.41.42.41
Mail : cma71@cma71.fr

Section Yonne

56-58 r. du Moulin du Président - BP 337
89005 AUXERRE Cedex
Tél. : 03 86 42 05 89
Fax : 03 86 52 34 95
Mail : accueil@artisanat-yonne.com